ACTUALITÉS
Merville
N° 73 - MARS 2002

Agenda du mois

SAMEDI 2 MARS

- **Match de foot** à 18 h 30
  Merville 2 / Fenouillet
- **Match de Basket** à 20 heures
- **Match de foot** à 20 h 30
  Merville 1 / J.E.T.

DIMANCHE 3 MARS

- **Repas ACCA**
  à 11 h 30 - Salle Polyvalente

VENDREDI 8 MARS

- **Réunion du Conseil Municipal**
  à 21 heures

SAMEDI 9 MARS

- **Match de foot** à 18 h 30
  Merville 2 / Seilh
- **Match de foot** à 20 h 30
  Merville 1 / Frouzins.

VENDREDI 15 MARS

- **Clôture de l'opération "Un nom pour l'école"**

SAMEDI 16 MARS

- **Match de basket**

DIMANCHE 17 MARS

- **Match de basket**
- **Commémoration du 19 mars 1962**

SAMEDI 23 MARS

- **Carnaval**
- **Match de foot** à 20 h 30
  Merville 2 / Revel

DIMANCHE 24 MARS

- **Match de basket**

MERCREDI 27 MARS

- **Réunion du Conseil Municipal**
  à 21 heures

DIMANCHE 31 MARS

- **Aéromodélisme**
  Prix de la ville de Merville

Editorial

Demain, la communauté de communes

(en pages 6 et 7)

Numéros utiles

Numéros de téléphone utiles
SAMU 15
Centre anti-poisons 15
Pompiers 18
Police 17

Sapeur-Pompiers de Grenade. 05 62 79 93 70
Gendarmerie de Grenade 05 62 79 93 70
Urgence/Dépannage GDF 05 61 35 98 32
Urgence/Dépannage EDF 08 10 33 31 31

LA POSTE 05 61 85 09 59
M. le Curé 05 61 82 61 35
Bibliothèque
(Mme Marie-Pierre DUNAS) 05 62 13 41 12

Ecole maternelle 05 62 13 41 11
Ecole Primaire 05 62 13 41 10
Cantine 05 61 85 13 94
Crèche 05 61 85 19 89

MAIRIE de Merville 05 62 13 41 00
Du lundi au vendredi 9 h-12 h/14 h-18 h
Le samedi 8 h-12 h
Permanence Adjoint le week-end . 06 85 55 66 22
05 62 41 00 18
Permanence Employé municipal ... 06 85 55 66 23

SIVU RIVAGE
Service Emploi Merville..... 05 62 13 40 94
Service social 05 62 13 40 94

Police municipale
(M. Lionel SANTACREU)..... 05 62 13 41 17
Coordonnateur de la Vie Associative
(M. Marc SOULA)..... 05 62 13 41 19
Agent de Vie Quotidienne
(Mme Céline BARIENTOS)..... 05 62 13 41 19
Agent de Médiation Sociale
(Mlle Pascale RAMPAZZO)..... 05 62 13 41 17

Déchetterie
de MERVILLE..... 05 62 13 41 08
Horaires d'ouverture :
Fermé le lundi, le samedi après-midi et le dimanche
Du mardi au jeudi : 8 h 00-12 h 00
13 h 30-17 h 30
Le vendredi : 8 h 00-12 h 00 / 13 h 30-16 h 30
Le samedi : 8 h 30-11 h 30

Déchetterie
de CORNEBARRIEU 05 61 85 89 73
HIVER (1er.10 / 14.04)
Du lundi au vendredi de 14 h 00 à 18 h 00
sauf le jeudi (fermée)
Les samedi et dimanche de 10 h 00 à 18 h 00
ETE (15.04/30.09)
Du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 30/de
13 h 30 à 19 h 00
Les samedi et dimanche de 9 h 00 à 18 h 00

Déchetterie
de COLOMIERS..... 05 61 78 09 99
Mêmes horaires que ceux de la déchetterie de Cornebarrieu
Sauf le mardi (fermée)

Caisse d'Allocation Familiale.. 05 61 99 77 00

Assistante sociale Mme DIRAT
• A Grenade, au Centre Médico Social
1er, 2e et 3e Jeudi du mois..... 05 61 82 61 42
de 14 h 30 à 16 h 30
• A Merville (Mairie)
Le 4e Jeudi du mois 05 62 13 41 00
de 14 h 30 à 16 heures

ADMR de Grenade 05 61 82 81 12

O.D.A.H. du SIVOM de Grenade
M. BENOIT..... 05 62 27 51 50
SIVOM de Grenade..... 05 61 82 63 74

Allô SEMVAT 05 61 41 70 70
Courrier de la Garonne 05 62 72 37 23

Sommaire

Numéros utiles **Pages**
Bus pour l'emploi
Etat Civil 2
Conseil municipal 3
A.P.E.M. - Séjour à Juzet
Conseil municipal 4
Ligne EDF - Prix de l'incivisme
Pas de cendres
dans les conteneurs
Attention pièges 5
Communauté de communes du
Canton de Grenade ..... 6 et 7
Commémoration du 19 mars.... 8
Associations..... 9
Téléthon
Repas Comité des Fêtes..... 10
Musique 11
Soirée italo-latino
Question du mois..... 12

Etat civil

Naissances

Marius TRAN VAN
né le 20.01.02

Clothilde BASTIAN
née le 24.01.02

Louka HERVÉ
né le 27.01.02

Dorian BARBARA
né le 04.02.02

Tamara RIEDI
née le 09.02.02

Décès

Mme Françoise SEGUI
veuve HUILLET
domiciliée place du Château
le 06.02.02 à l'âge de 90 ans ■

Une retraite bien méritée

Le 8 février 2002 à 17h30, la municipalité et tous les employés avaient organisé une fête pour le départ en retraite de Madame Jeannine MIQUEL.

Dans une ambiance très conviviale, employés et conseillers servirent un petit cocktail qui fut suivi par quelques mots gentils de Monsieur le Maire en l'honneur de notre employée modèle.

Jeannine a ensuite reçu de ses collègues de nombreux témoignages de sympathie accompagnés de jolis cadeaux, parmi lesquels un vélo tout neuf...

Eh oui, après 28 ans de bons et loyaux services aux écoles de notre village, cette charmante dame, connue de tous, qui a vu passer des générations d'enfants de Merville, nous quitte pour une retraite bien méritée auprès des siens.

Nous lui souhaitons tous bonheur et longue vie ! ■

Conseil Municipal

Compte rendu de la réunion du 8 février 2002

1 - Extension du groupe scolaire

Après analyse du projet présenté par l'architecte, la commission des écoles constate que l'espace prévu pour la restauration a été calculé trop juste. L'accroissement de la population scolaire étudiée jusqu'à 2010/2012, démontre la nécessité de prévoir dés maintenant une superficie supplémentaire de 100 m².

Le conseil municipal décide à l'unanimité de modifier cette superficie, afin de faire face aux besoins pour les 10 prochaines années. Une modification du cahier des charges est communiquée à l'architecte. Cette décision se traduit par une augmentation du coût du projet de 76 000 € environ, sur un coût global estimé de 1,830 millions d'€ H.T.

2 - Digitalisation du cadastre

La prestation du bureau d'étude informatique n'étant pas satisfaisante, il est décidé d'interrompre cette collaboration dés maintenant. Par ailleurs, afin de mener à bien ce travail, notre commune se joindra au syndicat des eaux. L'informatisation globale permettra d'intégrer sur les mêmes plans cadastraux les différentes " couches " (eau potable, électricité, assainissement).

3 - Modification du POS en PLU

La commission fait part d'un certain nombre de problèmes rencontrés dans l'application du règlement actuel. Le conseil municipal demande à la commission de conduire une étude complète, afin de déterminer s'il y a lieu de procéder à une modification du règlement d'urbanisme.

4 - Eclairage public

4.1 - Piétonnier rue du Parc / place de la Mairie / route de Daux

La contribution de la commune s'élève à 7 975 €, financée sur emprunt du syndicat d'électrification.

4.2 - Desserte intérieure des logements sociaux.

La contribution de la commune s'élève à 5 556 €, financée sur emprunt du syndicat d'électrification.

4.3 - Eclairage public du Clos des Cerisiers.

La contribution de la commune s'élève à 6 183 €, financée sur emprunt du syndicat d'électrification.

5 - ZAC de la Patte d'oie

Le conseil municipal autorise monsieur le maire à signer tous les actes relatifs à la cession des terrains aux entreprises : Imotel, UDJ 31, Franzetti, Simonetti, ainsi que la convention d'opération pour M. Simonetti.

6 - Assainissement

La commission informe le conseil que les travaux de construction de la nouvelle station d'épuration ont été retardés par les délais administratifs imposés par la MISE (mission interservice de l'eau).

7 - Création d'un centre de prévention des risques professionnels

Le centre de gestion de la fonction publique territoriale propose la création d'un nouveau service chargé d'assister les communes dans l'analyse et la prévention des risques professionnels. Le conseil municipal donne un avis favorable à cette proposition.

8 - Prorogation des lignes de préfinancement pour la zone d'activités et le programme d'assainissement

Une ligne de préfinancement de 1,3MF et une de 2,5 MF permettant le financement des travaux de la station d'épuration et du silo à boues d'une part, les travaux de voirie et réseaux divers d'autre part, avaient été souscrites auprès du crédit agricole en novembre 1999, pour 2 ans. Les travaux concernés n'ayant pas été tous réalisés, il y a lieu de proroger d'un an la disponibilité de ces fonds qui ne seront utilisés qu'après exécution des travaux.

Le conseil municipal donne son accord pour proroger d'un an ces deux lignes de préfinancement.

9 - Création d'emploi pour remplacement temporaire

Le conseil municipal donne son accord pour la création d'un emploi à 18 heures par semaine pendant 6 mois, permettant d'assurer un remplacement aux écoles (congé de maternité).

10 - Inauguration de l'allée du 19 mars 1962

Monsieur le maire rappelle que la demande de l'association des anciens combattants avait fait l'objet d'un préalable, avec la dénomination de la place du 11 novembre 1918, puis la rue du 8 mai 1945. Par ailleurs, cette date réveille des blessures profondes pour beaucoup de nos concitoyens et ne doit pas nous séparer mais au contraire nous unir dans un même deuil.

11 - Classe transplantée

Cette année marque le 20e anniversaire de cette initiative prise en 1982 par les enseignants, l'association des parents d'élèves et la municipalité.

48 enfants de CE1 partiront cette année, la participation de la commune à ce projet éducatif est de 77,75 € (510 F) par enfant.

12 - Acquisition d'un photocopieur pour les ateliers

Dans le cadre de l'équipement de bureau des nouveaux ateliers, le conseil municipal donne son accord pour l'acquisition d'un photocopieur pour un montant de 2 808.11 €, et sollicite l'aide financière du Conseil Général pour cette acquisition.

Conseil Municipal

Réunion du 8.02 (suite)

13 - Piscine de Mondonville

En mai dernier, les responsables du centre Marcel Paul, propriété du service social d'EDF (CMCAS), ont rencontré les maires des 32 communes utilisatrices de la piscine, dans le cadre des activités scolaires. Le service social d'EDF ne peut plus faire face aux dépenses de fonctionnement ni aux investissements nécessaires (chauffage, carrelage du bassin...) seul un partenariat avec les communes, permettrait de sauver cet équipement.

Monsieur le maire chargé de l'étude de ce dossier, fait le point sur son état d'avancement.

Après avoir obtenu les résultats de l'analyse juridique effectuée par l'ATD (l'Agence Technique Départementale est au service des élus) sur les différentes solutions possibles permettant aux communes d'intervenir en totale légalité, le CMCAS donne son accord pour une cession à l'€ symbolique à un syndicat intercommunal.

Cette décision permet d'avancer dans la recherche d'une solution de sauvetage. Afin d'avoir tous les éléments nécessaires à la prise de décision pour les communes, plusieurs démarches sont entreprises auprès des Conseils Généraux du Gers, du Tarn et Garonne et de la Haute-Garonne, pour connaître le niveau de subventions qu'ils sont prêts à accorder ; une demande est également faite auprès du Conseil Régional. De même une demande d'analyse financière est faite auprès de l'ATD, avec une prospective sur 5 ans.

A réception de ces différents éléments, une nouvelle réunion de l'ensemble des maires concernés, dira si tous ces éléments permettent aux différents conseils municipaux de s'engager.

14 - Convention de maintenance informatique

Monsieur le maire propose au conseil la reconduction pour 3 ans de la convention d'assistance informatique avec le service informatique du Conseil Général. Cette assistance porte sur la maintenance des différents logiciels utilisés par nos services.

Proposition adoptée

15 - Questions diverses

• Le permis de construire de l'école de musique est déposé

• Commande de 55 000 sacs poubelles de 50 litres et de 300 sacs de 750 litres au SIVOM.

• Décision d'équiper tous les bâtiments communaux de distributeurs de papier toilette. ■

A.P.E.M.

A la suite du défilé du Carnaval et la crémation du Roi qui auront lieu le 23 mars, l'A.P.E.M veut organiser une soirée "bal costumé".

Afin de tout mettre en place, nous aimerions connaître le nombre de participants.

Si vous êtes intéressés, veuillez contacter :

Madame Destarac Andrée
05.61.85.56.15

Madame Da Costa Christianne
05.61.85.06.14 (répondeur)
06.15.89.01.44. ■

Séjour à Juzet-de-Luchon

Pour la troisième année consécutive, le CCAS et le Local Jeune organisent un séjour durant les vacances de Pâques, du 7 au 12 avril 2002, inclus.

Comme l'an dernier, le groupe sera hébergé au hameau de vacances " Le Célinda ", à Juzet de Luchon.

Le nombre de places est limité à 18-19 personnes. L'âge minimum est de 12 ans.

En dehors des ballades et autres visites, trois demi-journées d'animation sont prévues au programme : canoë-kayak, rafting et hot-dog.

Le coût de ce séjour est de 122 € (soit 800,27 francs) par personne, tout compris : transport, hébergement, animations et nourriture.

Il y a la possibilité de régler en deux fois, mais le coût total doit être soldé avant le départ.

De plus, les personnes qui en ont la possibilité peuvent obtenir une aide auprès de leur Comité d'Entreprise. Un reçu leur sera fourni par le CCAS.

Cependant, et pour une question de commodité, nous demandons aux participants de bien vouloir apporter un repas froid le dimanche midi ainsi que le goûter.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à Pascale au 05.62.13.41.17 ou au 06.75.00.89.99 ou au 06.68.87.59.15, avant le 25 mars 2002.

Une réunion d'informations pour les parents se tiendra le vendredi 22 mars, à 18 h 30, à la salle du troisième âge. ■

Ligne EDF 2 X 225KV Lesquive Ginestous

L'installation de cette ligne à très haute tension qui a notablement perturbé la vie des quartiers de la Cuco, du bois de Beillard, de l'Espagnole, de la route de Larra et des Montéses est terminée depuis 1999. Des mesures compensatoires étaient prévues en effaçant les lignes moyennes et basse tension, ainsi que les lignes téléphoniques pour un kilométrage équivalent. Cette procédure est aujourd'hui terminée, après de nombreuses relances pour faire valoir notre droit. On peut regretter qu'un programme plus important n'ait pas été accepté, néanmoins, les mesures de compensation ont été appliquées en totalité sur les quartiers qui avaient été pénalisés. ■

Prix de l'incivisme

Ce mois-ci nous montrons un exemple d'incivisme qui devient malheureusement courant à Merville.

Sur la place de la République des jardinières de fleurs ont été jetées au sol où elles se sont brisées.

Pour la collectivité le coût pourrait être minime si cela ne se produisait pas trop souvent.

Un autre impact négatif est à souligner ; nous voulons parler de l'équipe municipale chargée de l'entretien floral de la commune. Comment être motivé quand on vous "saccage" votre travail ?

Eh bien ces employés sont "motivés" et inlassablement remettent en état ce que les autres ont détruit.

Certains diront : "à qui la faute ? Il faut sévir !"

Nous répondons : "Que ceux qui ont cassé ces fleurs n'oublient pas que la justice un jour leur demandera de réparer !" ■

Pas de cendres dans les conteneurs

Il y a encore trop de cendres dans les conteneurs réservés aux ordures ménagères. Nous vous rappelons que les cendres ne doivent pas y être déposées car trop souvent incandescentes elles risquent de déformer par la chaleur les parois des conteneurs et plus grave de provoquer leur combustion. Par ailleurs les cendres, par leur volatilité, provoquent d'importantes nuisances dont sont victimes les personnels de collecte.

Sachez que les cendres froides sont un excellent amendement pour les plantes ou pour votre jardin et qu'à défaut vous pouvez toujours vous en débarrasser en les apportant à la déchetterie la plus proche. ■

Attention... pièges

Une plainte a été déposée à la mairie et à la gendarmerie de Grenade, pour utilisation illégale de pièges à dents. Un chat a été retrouvé mutilé, et d'autres animaux ont disparu, probablement victimes de ces mêmes pièges.

L'utilisation des pièges est fortement réglementée, les bénéficiaires de ces autorisations, sont désignés par le préfet sur proposition de la société de chasse, et leur utilisation s'effectue sous le contrôle du "piégeur agréé".

L'utilisation frauduleuse est passible de poursuites pénales. ■

La communauté de communes

Durant les six derniers mois, les représentants des communes du canton de Grenade ont engagé une réflexion sur un projet de communauté de communes.

Il s'agit de transformer l'intercommunalité de gestion avec les syndicats existants : SIVOM, etc... en INTERCOMMUNALITÉ DE PROJETS.

La commune est trop étroite pour mettre en œuvre certaines politiques et certains projets et pour prendre en compte seule les attentes et les besoins de la population.
Il faut donc rapprocher les communes dans la perspective d'une identité territoriale.

Désormais c'est aux acteurs locaux d'inventer et de construire le devenir de leur territoire

"Les pays"

Comment çà marche ! La révolution des territoires.

Dans un pays sur-administré où la distance entre les élus, les décideurs et la population ne cesse de s'agrandir, dans un contexte européen, le retour au LOCAL, au PAYS et à la notion de communauté prend un sens particulier et apporte un nouveau souffle à une démocratie de proximité.

"Les 13 communes"

Nom	Habitants
Bretx	354
Le Burgaud	484
Daux	1 253
Grenade	5 767
Larra	1 131
Launac	963
Menville	406
Merville	2 796
Montaigut	1 201
Ondes	676
Saint-Cézert	413
Saint-Paul	659
Thil	831
Total	**16 934**

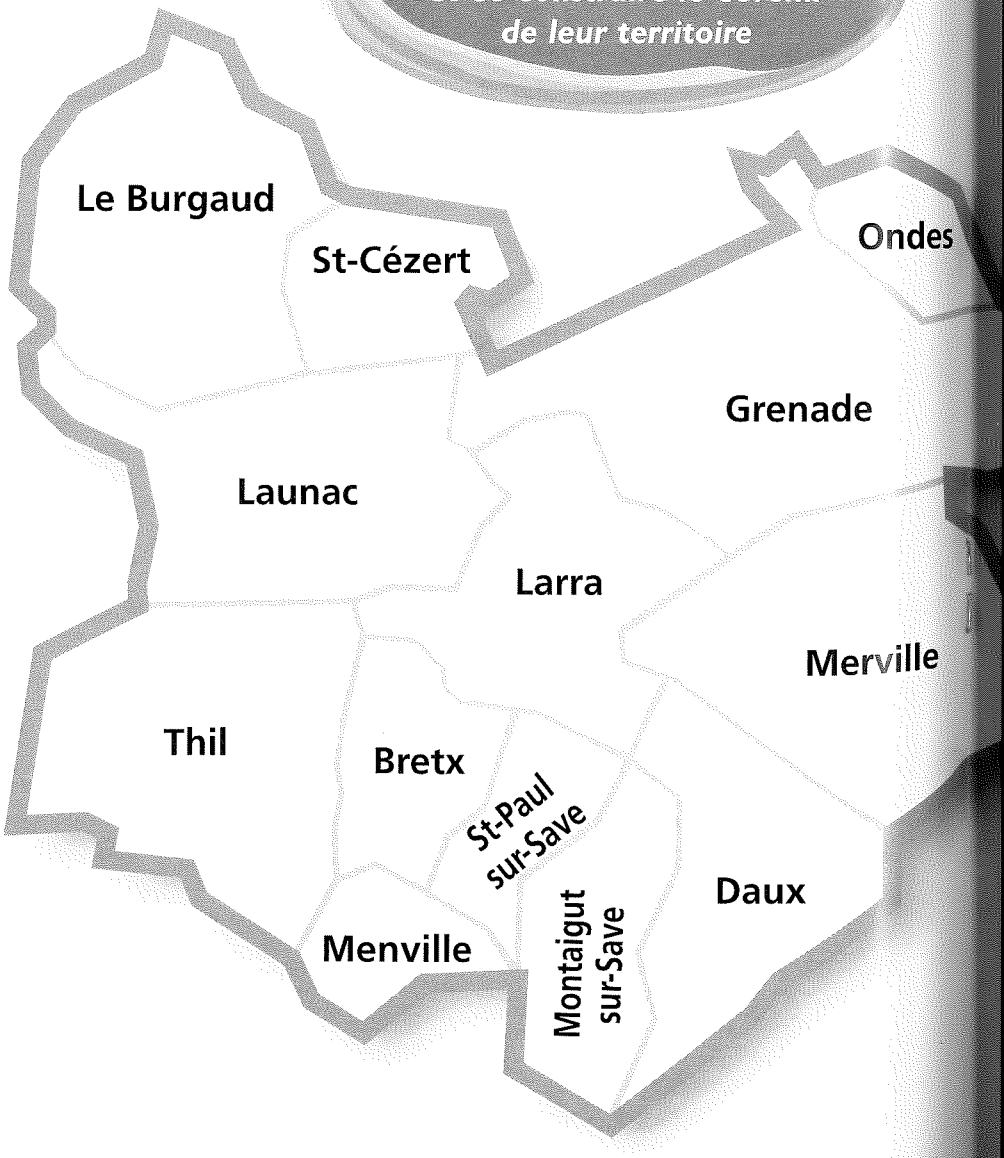

du canton de Grenade en projet

Intercommunalité : les enjeux du futur

L'intercommunalité "à la française" s'organise de manière plus précise chaque jour.

Nombreux sont les textes qui mettent en forme les élections, les compétences, la gestion financière, etc... Cette tendance traduit l'avancée, désormais inéluctable de l'intercommunalité sur tout le territoire. Cette progression n'est pas seulement une affaire de dotation "bonifiée" aux communes, elle est soutenue par des évolutions majeures en particulier l'élargissement de l'Europe. Les prochaines années vont donc être déterminantes pour l'organisation territoriale de la France, de notre commune, de notre canton.

La communauté de communes devient un lieu d'expression d'un projet d'ensemble et solidaire fondé sur la mise en commun de compétences et de moyens ayant conscience d'un destin commun.

Bilan du projet

① Le 17 septembre 2001, les 13 maires du Canton de Grenade décident de lancer le projet d'une communauté de communes.

② Quatre groupes de travail sont créés :
- Organisation et compétences,
- Urbanisme,
- Finances,
- Devenir des syndicats actuels.

③ Deux assemblées plénières ont eu lieu les 15 et 29 novembre 2001.

④ Le 16 janvier à Merville : Réunion-débat avec M. G. Helle, président de l'Association des Maires de France, et maire de Carbonne.

⑤ Février 2002 - Mars 2002 : préparation avant-projet de statuts.

Des objectifs dynamiques :

Juin 2002

Demande de création à M. le Préfet

1er janvier 2003

Mise en place

Les réunions de travail avaient pour objectif de mettre en évidence les affinités sociales et économiques, la nécessité de solidarité entre les communes et une communauté d'intérêts.
Le résultat des discussions prouve qu'il existe bien une volonté de vivre ensemble.

L'intercommunalité consiste pour les communes à constituer ensemble un établissement public. Cet Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) reçoit dans ses statuts un certain nombre de compétences.

Il existe des compétences obligatoires "Aménagement de l'espace, action de développement économique" et des compétences optionnelles telles que :
- protection et mise en valeur de l'environnement,
- politique du logement,
- création et aménagement de la voirie,
- construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, sportifs, écoles.

La naissance de la communauté de communes du canton de Grenade est difficile, et c'est logique. C'est une organisation délicate. Elle doit prendre en compte les intérêts de chacun et implique des restructurations et des fusions. ■

J.-F. LARROUX
Maire adjoint
chargé de la Commission
Intercommunalité

Amicale des Anciens Combattants de Merville et F.N.A.C.A.

Commémoration du 19 mars 1962

Dimanche 17 mars, aura lieu la cérémonie commémorative du 19 mars 1962 qui marquait le cessez-le-feu en Algérie.

Cette date doit être pour nous un moment de recueillement à la mémoire de toutes les victimes civiles et militaires mortes dans une guerre fratricide. Nous n'oublierons pas le déchirement de toutes ces familles meurtries pour toujours dans leur chair et dans leur souvenir.

C'est pourquoi, à la demande des anciens combattants de Merville, le conseil municipal a décidé de donner le nom " Allée du 19 mars 1962 " à une voie de la commune.

Cette date marque la fin de l'engagement de l'armée française en Algérie, et marque en même temps, pour des milliers de familles, l'exil sans espoir de retour sur leur sol natal.

Cette date doit nous unir dans la douleur de nos mémoires.

Un repas est prévu au restaurant de l'Aussonnelle à Aussonne. Si vous désirez y participer avec vos amis faites-vous inscrire auprès du Président, André Simon :

Tél. 05.61.85.00.78.

La participation est de 18,29 € soit 120 F par personne ; date limite d'inscriptions, le 10 mars 2002.

En souvenir de nos 30.000 morts et 250.000 blessés, en hommage aux soldats appelés ou rappelés en Algérie, nous souhaiterions une présence massive des Mervillois afin de commémorer dignement ce 40e anniversaire. ■

40e Anniversaire du Cessez-le-Feu de la guerre d'Algérie

Dimanche 17 mars 2002

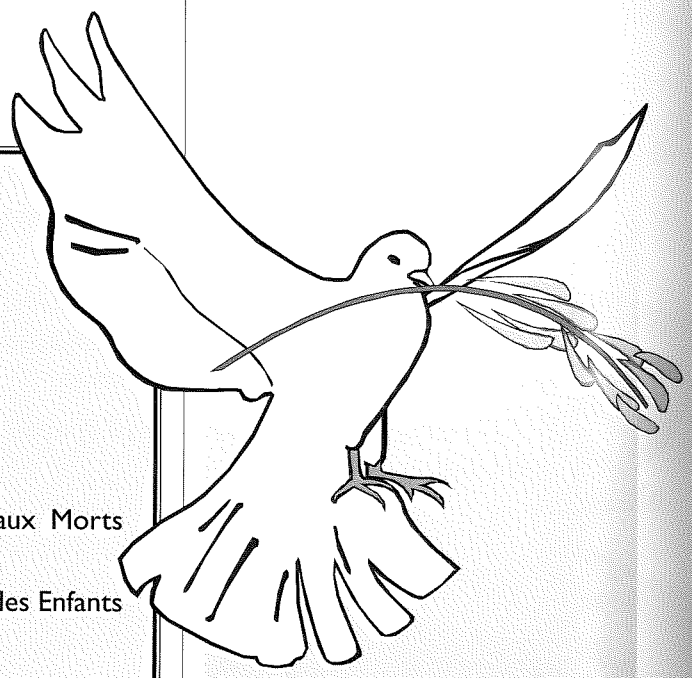

Programme :

10 h 15 : **Rassemblement** des Anciens Combattants,
de M. Le Maire et son Conseil Municipal,
de la fanfare et des Majorettes Mervilloises.

10 h 30 : **Messe du souvenir** par l'Abbé Antolak
chantée par la chorale " Les Enfants de Merville "

11 h 15 : **Cérémonie commémorative** au Monument aux Morts
Sonneries par le Réveil Mervillois
Dépôt de gerbes par la F.N.A.C.A. et le Conseil des Enfants
Discours :
De M. Darmanin Guy, Vice-Président National
De M. Bentanax, Maire de Merville
Remise du drapeau par M. Le Maire

11 h 45 : **Inauguration** de l'Allée du 19 mars 1962

Vin d'honneur offert par la municipalité

Foyer rural

Les Cyclo-Folies

ATTENTION ! Préparez vos engins ! ...

Comme chaque année, vous avez rendez-vous avec les Cyclo-folies de Merville **le 23 juin 2002**.

Vous habitez Merville ou ses environs, vous voulez que votre quartier bouge, vous aimez rire avec des amis... Alors fabriquez un engin de délire à partir de vieux vélos...

(seul impératif : minimum 3 roues et fabrication maison).

VENEZ NOUS REJOINDRE ! Cette course est ouverte à TOUS !

Pour tout renseignement :
05.61.82.84.80
à partir de 19 heures. ■

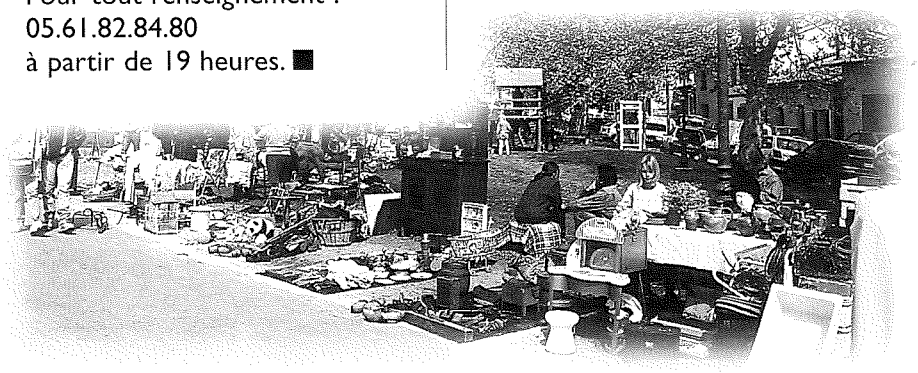

Bibliothèque

A propos de bouchons...

Nous vous informons que les petites quantités de bouchons plastiques peuvent être déposées à la bibliothèque. Quant aux grosses quantités, nous vous remercions par avance de les porter aux anciens ateliers municipaux.

Vide Grenier

Les demandes d'inscription pour le vide-grenier du 5 mai 2002 sont à retirer à la bibliothèque. ■

Tennis Club Merville

C'est avec beaucoup d'enthousiasme, que 30 enfants de l'école de tennis accompagnés de 8 adultes, se sont rendus au tournoi des Petits As de Tarbes, le samedi 2 février dernier.

Après avoir assisté avec admiration aux 2 demi-finales garçons et aux 2 demi-finales filles, cette " super journée " reste à jamais gravée dans la mémoire de nos apprentis champions. Au comble de leur bonheur, la journée s'est achevée par une série de dédicaces et une visite des différents stands présents à cette occasion.

Nous tenons à remercier les adultes bénévoles et les accompagnateurs de leur présence lors de cet événement.

Info licenciés

Dernièrement, la licence que vous avez reçue par la poste était accompagnée d'un chéquier réductions.

Si vous n'utilisez pas le coupon destiné à l'achat de balles, nous vous remercions de bien vouloir nous le retourner, pour que le club puisse en bénéficier. Nous vous en remercions par avance.

Nous vous rappelons que notre TOURNOI OPEN se déroulera du 29 juin au 13 juillet. ■

Le Bureau

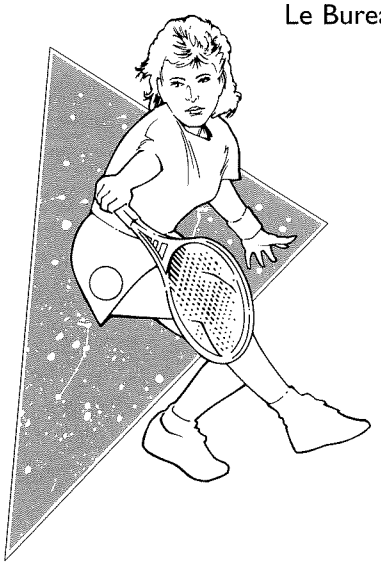

Top Forme informe...

Suite à de nombreuses demandes pour la mise en place d'un cours de gym adulte en début d'après-midi, il a été décidé qu'il aurait lieu le :

Mardi de 13 heures à 14 heures

Jeudi de 13 heures à 14 heures

Nous pourrons éventuellement décaler l'horaire d'un quart d'heure, pour les personnes reprenant leurs activités à 14 heures.

Les cours seront animés par notre nouvelle animatrice dans la section, Madame Valérie FERRAN. Ils débuteront après les petites vacances de février 2002, dans la Salle des Fêtes de la Mairie.

Pour tous renseignements :
05.61.85.02.18. ■

Cours d'italien

Comme annoncé dans le précédent numéro, les cours d'italien débuteront début mars, les mardis et vendredis de 19 heures à 20 heures

Les premiers cours devraient donc avoir lieu mardi 5 mars et le vendredi 8 mars, à 19 h 00, au 1er étage du presbytère (petit portail blanc sur le côté).

Le montant s'élève à 60 euros pour le trimestre (jusqu'à fin juin). Cela représente 15 cours. Pour les enfants accompagnés d'un parent, le cours est gratuit.

Pour la confirmation de la date, veuillez appeler début mars :
le 06.68.87.59.15
ou le 05.62.13.41.17. ■

Téléthon

La Rando de l'Espoir a fait halte à Merville.

De nombreuses associations locales ont répondu favorablement à la demande de la Rando de l'Espoir, billets de tombola, animations… chacun a participé à sa manière.

A la tête de son peloton, le douanier blagnacais Daniel Aussaguel, président dynamique de la Rando de l'Espoir était attendu au village par Madame l'adjointe aux associations, Chantal Aygat qui, entourée d'autres élus, remettait un chèque pour le compte de l'Association Française contre les Myopathies. ■

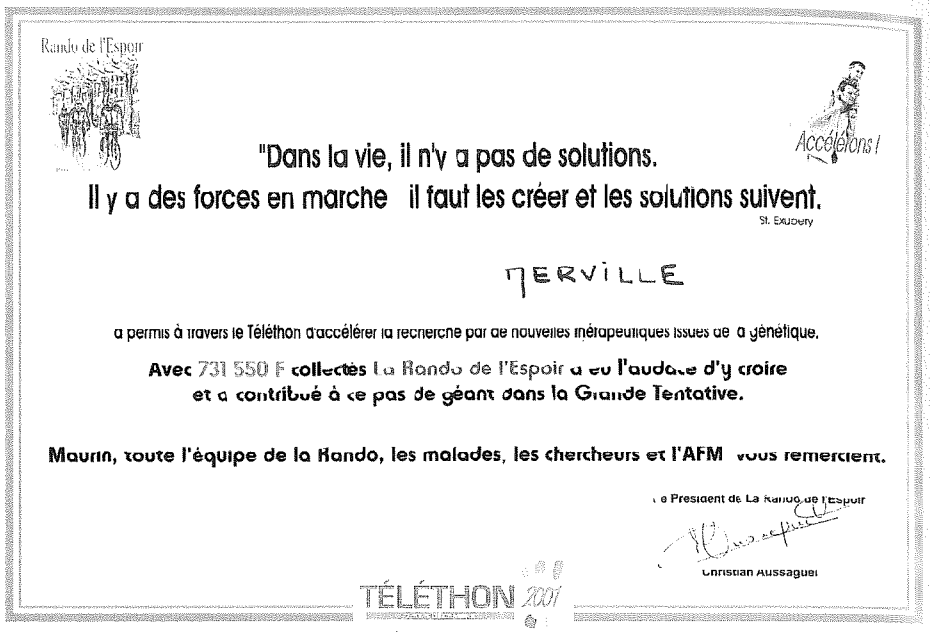

Organisé par le
Comité des Fêtes

Repas Campagnard

Samedi 6 avril 2002
à 20 h 30
SALLE POLYVALENTE

Parking surveillé

Animé par la disco
No Panic

Menu
élaboré par
l'Auberge du Commerce

Apéritif de Bienvenue
Bouillon de poule
Assiette de charcuterie
Poule farcie et son riz forestier
Fromage
Tarte aux poires
Café
Vins rouge et blanc moelleux

Adulte : 20 €
Enfant : 12 €
(- de 12 ans)

Inscriptions : Permanences à la mairie les samedis 23 et 30 mars de 9 heures à 12 heures et le vendredi 29 mars de 18 heures à 20 heures

Renseignements auprès de M. Gérard GENDRE au 05.61.85.01.51 (après 19 heures).

Nouvelles du groupe vocal
" EVASION MUSICALE "

Après un très beau concert de Noël, les 50 choristes ont entamé la 2° partie de la saison.

En effet, la 1ère partie, de septembre à décembre 2001, a été consacrée au jumelage avec Bergantino, tout d'abord, puis à notre traditionnel concert de Noël.

Il faisait très froid le 21 décembre et cela a sans doute découragé quelques spectateurs. Mais les 150 personnes présentes ont pu apprécier tout le travail et la qualité du groupe, avec l'ensemble de clarinettes de Toulouse.

La 2e partie de la saison est consacrée au programme "classique" pour répondre aux diverses sollicitations que le groupe reçoit maintenant de plus en plus nombreuses.

Nous allons chanter à Castelginest le 16 mars, puis à Pinsaguel le 23 mars pour une rencontre de chorales de la région. Le 25 mai nous serons à Labastidette prés de Muret pour un autre festival de chorales. Entre temps, nous aurons sans doute donné un concert avec d'autres chorales à Merville. Nous terminerons la saison les 21 et 22 juin pour la fête de la Musique.

Un programme très dynamique, mais pas trop chargé, pour faire connaître notre groupe et Merville dans toute la région. Mais un travail très intéressant pour rester dans les meilleurs.

Pour celles et ceux qui hésitent encore, il n'est pas trop tard pour contacter M. et Mme GIRAUD, qui dirigent le groupe depuis 1988, au 05.61.85.03.45 ou bien encore tous les membres du groupe qui vous guideront amicalement.

Les répétitions ont lieu le vendredi de 19 h 30 à 21 heures à l'école de musique, rue de la Brasserie, (anciennes écoles). ■

Bulletin réponse

Mme, Mlle, M. : .....

Résidant : .....

Propose le nom de : .....

En raison de : .....

.....

.....

.....

.....

.....

Clôture de l'opération : le 15 mars 2002.

Soirée italo-latino

REPAS DANSANT

organisé par le Comité de Jumelage de Merville

SAMEDI 27 AVRIL 2002 À 20 H 30 SALLE POLYVALENTE

Danseuses brésiliennes

Menu

élaboré par la maison **"Gregoris"**

Cocktail d'orange à la tequila

Salade mexicaine

Poulet grillé à la sauce aigre douce et son riz mexicain

Fromage

Glace au chocolat noir et blanc et ses pépites

Café au rhum

Vin rouge épais

20 € adulte
12 € enfant
de moins de 12 ans

Inscriptions : permanences mairie

Du 15 au 18 avril de 10 h à 12 h
Le 19 avril de 17 h à 19 h 30
Le 20 avril de 9 h à 12 h
Le 23 avril de 17 h à 19 h
Le 24 avril de 17 h à 19 h

Tél. : 06.68.87.59.15
ou 05.62.13.41.17

La question du mois

Toujours à votre écoute, nous attendons vos questions.

Votre question : .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

La commission communication vous rappelle **qu'aucun article ne sera pris en compte au delà du 15 de chaque mois** (sur disquette de préférence)

Comité de rédaction :
Commission Communication
Mairie de Merville
Conception graphique et impression :
MAGENTA
31840 Seilh - 05 61 59 09 09